

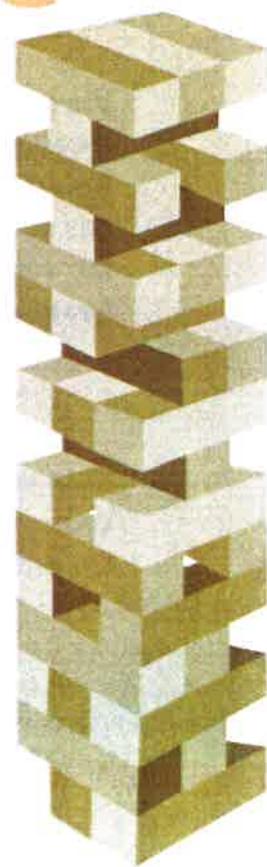


Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs
Périscolaire
Matin / Midi / Soir
Elémentaire

A Damery



2025/2026



CONTEXTE

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif de la municipalité de Damery. Les objectifs sont de favoriser l'expression et la créativité, renforcer le vivre ensemble et les compétences sociales et de stimuler la curiosité et le développement cognitif. L'enfant doit être acteur dans la vie à l'accueil de loisirs périscolaire.

°Les locaux

L'accueil de loisirs périscolaire se situe sur la commune de Damery, dans la Marne au cœur du vignoble champenois, tout les lundis, mardis, jeudis et vendredis du 1er septembre 2025 au 3 juillet 2026.

L'accueil reçoit des enfants de Damery et du regroupement pédagogique qui se déroule dans l'école élémentaire du village, à 5 minutes à pied se trouve la cantine et le parc de la mairie arboré avec un city stade, un parc de jeux, des terrains de pétanque et un gymnase. Le village est doté de commerces : boulangeries, superettes, pharmacie, boucherie et d'un cabinet médical.

Adresse : Ecole Elémentaire
2 Place des écoles
51480 Damery

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire. L'espace est légèrement modifié, les enfants ont accès à la cour de récréation, la salle du périscolaire, le couloir et les sanitaires.

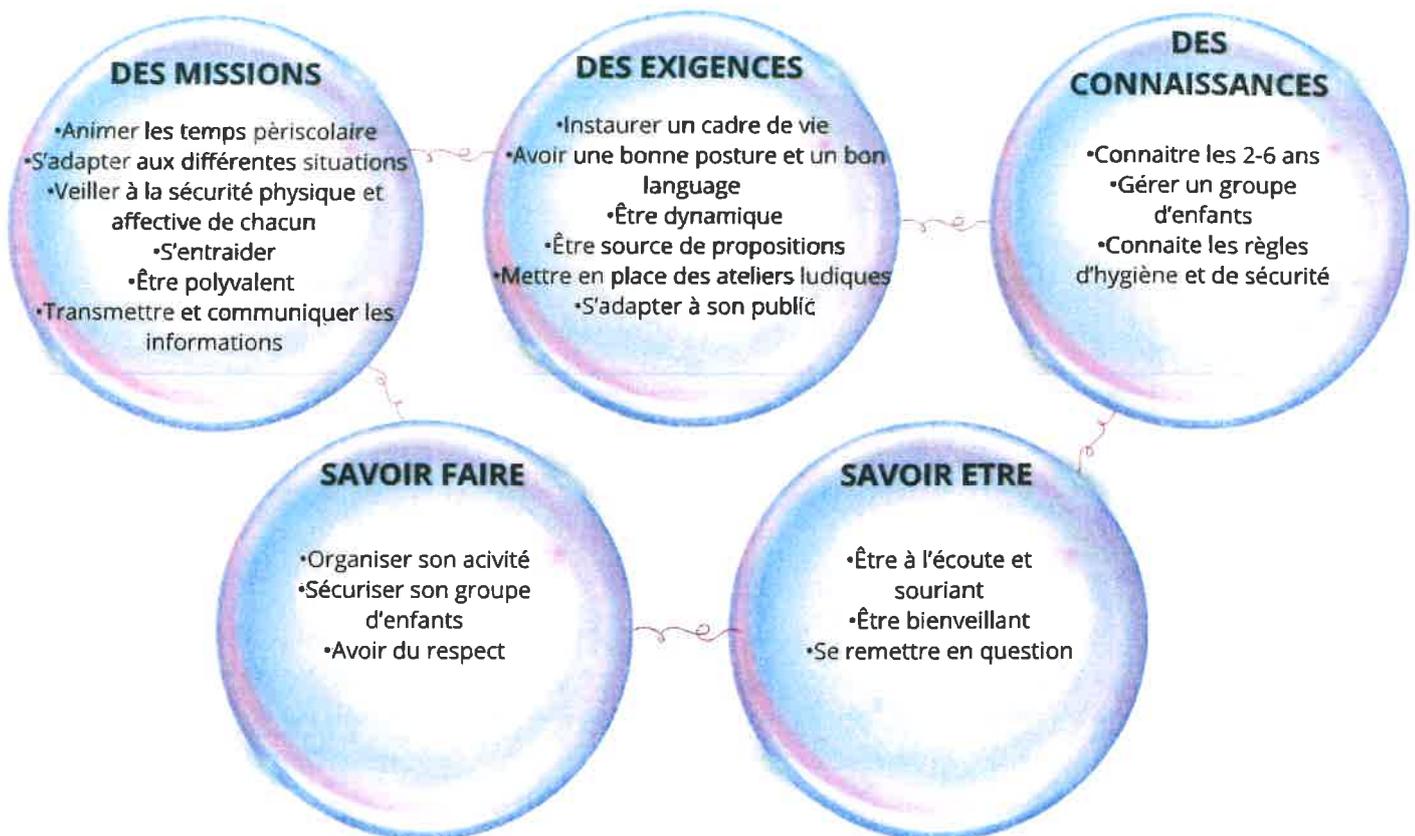


LE RÔLE DE L'ÉQUIPE

Pour le bon fonctionnement de l'accueil périscolaire, l'équipe d'animation a un rôle important. En effet, ce sont la directrice et les animateurs qui accueillent les enfants et qui transmettent les informations aux familles. Ils doivent animer chaque temps de la journée, et instaure un cadre sécurisant pour les enfants.

L'équipe périscolaire doit avoir un discours commun, avec les mêmes règles. Pour cela, ils doivent regrouper chacune de leurs compétences et de leurs savoirs faire/être pour les mettre au profit de la structure.

° Une équipe de périscolaire, c'est quoi :



° La direction de l'accueil périscolaire :

- Garantir le bon fonctionnement de la structure.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
 - Assurer le suivi avec les enfants et les familles
 - Manager une équipe
- Animer, construire et maintenir une dynamique de groupe
- Accompagner, encadrer et superviser au quotidien le travail des animateurs
 - Communiquer et transmettre les informations
 - Assurer la gestion administrative
- Être garante du respect des différentes normes

LE FONCTIONNEMENT

° Vie Collective :

Nous favorisons une démarche d'autonomie et l'envie de faire partager, faire ensemble, faire pour soi et pour le groupe. Toutes les activités sont proposées aux enfants, et non imposées. L'enfant choisit tout en tenant compte de son envie et de l'ensemble du groupe. Si les activités ne lui conviennent pas, il a la possibilité de jouer seul ou avec d'autres sous la vigilance d'un animateur.

° L'équipe :

Une réunion avec l'équipe du périscolaire est prévue avant le début de l'année afin d'expliquer le mode de fonctionnement, les attentes du directeur vis à vis des animateurs, les règles à respecter, le rappel à la sécurité. Puis pendant l'accueil, nous nous retrouvons si besoin pour parler des points à garder et ceux à améliorer. L'équipe doit être à l'écoute des enfants et doit établir les activités en fonction de ses demandes.

° Relation avec les familles :

Les familles sont accueillies, par l'équipe du périscolaire cela permet d'échanger sur les informations importantes et de pointer l'arrivée et le départ des enfants.

Les familles effectuent les inscriptions sur le portail famille d'Inoé.

° Les soins :

Nous avons à notre disposition des trousse de secours, elles sont régulièrement entretenues et vérifiées. Nous disposons d'un registre d'infirmerie où chaque personne effectuant des soins se doit de noter toutes les informations nécessaires.

Lors des déplacements, l'équipe d'animation prend systématiquement les trousse de secours, la liste des enfants ainsi que leurs fiches sanitaires dans une enveloppe fermée.



LES OBJECTIFS

° Le bien vivre ensemble

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
Des conditions d'accueil adaptées.	Un aménagement des locaux cohérent et évolutif en fonction des besoins.	Un mobilier adapté à l'âge et à la taille des enfants.
	Des équipes d'animation structurées et diplômées.	Des animateurs diplômés (BAFA, CAP ...) ainsi que des temps d'échange tout au long de l'année.
	Un environnement éducatif cohérent	Proposer des activités pour développer l'imaginaire, la créativité des enfants et la construction de leur épanouissement.
Le respect des rythmes de l'enfant	Travailler sur le temps de transition.	Temps de partage réguliers et journalier(s) entre les équipes municipales afin de transmettre les informations aux familles
	Adapter les espaces et les organisations en fonction des besoins des enfants présents.	Donner à l'enfant la possibilité de "ralentir le rythme" en aménageant l'espace pour que chacun puisse se retrouver au calme, s'isoler au moment où il en ressent le besoin ainsi que par la mise en place de temps calmes et de relaxations (prévoir des espaces de temps autogérés et des activités libres).
Etre à l'écoute des parents et des enfants.	Favoriser le dialogue avec et entre les enfants	En mettant en place des temps d'échanges où l'enfant peut exprimer ses envies.
	Permettre aux familles des échanges réguliers avec l'équipe.	Veiller à être disponible et à l'écoute des parents (accueil matin et soir)



° Un enfant acteur sur sa structure

OBJECIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
Un fonctionnement adapté aux envies des enfants	Proposer des activités diversifiées pour permettre aux enfants de découvrir et d'expérimenter : Jeu, Culture, Sports, Science, Numérique.	En sondant les envies et en coconstruisant les activités avec les enfants. Permettre à chacun de se retrouver dans une activité librement choisie. Le refus exprimé doit être respecté en proposant des solutions intermédiaires et en suggérant les choses sans les imposer.
	Et toujours leur laisser le choix.	Offrir un équilibre entre les différentes activités proposées (sporives, manuelles, expressions ...)
Une intégration de l'enfant à l'organisation et aux décisions	Mise en place de temps d'échanges réguliers avec les enfants pour évoquer les règles de vie et les activités	Aménagement provisoire des locaux qui évoluera selon les demandes des enfants
	Intégrer les enfants à la réflexion sur l'aménagement	Impliquer davantage les enfants dans leurs locaux par l'aménagement des différents espaces (coin à buller, espace détente, coins jeux et loisirs en autonomie)
Favoriser l'autonomie de l'enfant	Accompagner l'enfant au quotidien dans toutes les tâches quotidiennes pour favoriser les apprentissages.	Donner aux enfants les moyens d'agir par eux-mêmes en fonction de leurs besoins liés à leur âge.
	Organisation de l'espace et mise à disposition de matériel favorisant l'autonomie.	Accompagner l'enfant dans son développement par de nouvelles expérimentations et l'encourager dans ses prises d'initiative.
	Favoriser l'entraide entre les enfants de différentes tranches d'âge.	Libre-service du matériel destiné aux enfants et à leur hauteur.
	Laisser le temps à l'enfant d'agir sans l'aide d'un adulte	Identification des différents espaces et placards à l'aide de moyens simples et accessibles à la tranche d'âge accueillie.

